



## Résumé du Projet

Dernière mise à jour : 1er novembre 2002

<b>Numéro et titre</b>	: LEB/99/008 – Renforcement des Structures du Parlement libanais				
<b>Localisation</b>	: Parlement				
<b>Agent d'Exécution</b>	: PNUD/NEX				
<b>Date de démarrage</b>	: septembre 1999				
<b>Type de Projet</b>	Politique		Renforcement des capacités	X	Gestion et coordination
<b>Bénéficiaires visés</b>	: Parlementaires, Personnels parlementaires ; Commissions parlementaires, Bibliothèque du Parlement, Direction générale de l'Information et des Etudes du Parlement ; Ministères, Agences publiques, Autorités locales ; Groupements de la société civile et ONGs.				
<b>Partenaires</b>	: Sénat français, Assemblée Parlementaire Francophone, Ambassade de France au Liban, Gouvernement canadien, Union arabe inter-parlementaire ; Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme administrative (Office of the Minister of State for Administrative Reform, OMSAR) ; Agences des Nations Unies opérant au Liban (UNESCO, OMS, UNICEF, ESCWA) ; Programme du PNUD sur la Gouvernance dans la région arabe (Programme On Governance in the Arab Region, POGAR)				

### RESUME :

Ce projet vise à appuyer les efforts du Parlement libanais en faveur du renforcement des structures, des mécanismes et des ressources humaines, afin d'accroître son efficacité en termes de législation, de contrôle et de représentation. Les structures réformées constitueront un environnement propice à la bonne gouvernance et faciliteront la coopération parlementaire internationale, notamment dans la région arabe, pour le bénéfice de toutes les parties concernées.

## **RESUME DES OBJECTIFS DU PROJET :**

- Objectif 1: Renforcer les capacités des parlementaires en ce qui concerne l'accès à l'information nécessaire à l'exercice de leurs fonctions ;
- Objectif 2: Améliorer les capacités du Parlement dans le suivi et le contrôle des activités gouvernementales ;
- Objectif 3: Développer la participation de la société civile aux discussions de projets de lois d'intérêt sociétal ;
- Objectif 4: Renforcer les échanges inter-parlementaires internationaux.

## **AVANCEMENT/REALISATIONS :**

### **⇒ Renforcement des fonctions législatives au travers d'une plate-forme dynamique consacrée au partage d'informations, à l'expertise et au dialogue**

Le projet vise la promotion de la représentation documentée, de la prise de décision et de la planification des capacités parmi les parlementaires, à commencer par les questions de développement régional/rural et incluant tout autre besoin sectoriel. Ce projet est pertinent dans la mesure où il répond à un réel besoin du Parlement : celui de promouvoir les fonctions législatives des parlementaires grâce à l'accès à l'information et à la constitution d'un réseau entre eux et différents interlocuteurs du Gouvernement, de la société civile, des Nations Unies ou agences de développement dans le pays. Ainsi, à plusieurs reprises, les parlementaires ont pu exercer leur pouvoir de contrôle sur l'exécutif, notamment en demandant la communication de résultats attendus et la production de directives pour la mise en œuvre de projets dans certains secteurs.

Cette plate-forme dynamique pour le partage de l'information entre parlementaires, institutions nationales et locales, ONGs, groupes de la société civile, secteur privé, bailleurs de fonds et agences de développement, a été établie et renforcée grâce à l'organisation d'une série de séminaires sur des thèmes clés pour le développement national ou les problématiques sectorielles.

Le projet répond à la demande des Commissions parlementaires d'organiser des séminaires/tables rondes sur des sujets d'actualité ou des questions sectorielles, avec la participation la plus large des acteurs de la problématique. Les séminaires d'actualité ont porté sur : les besoins et les programmes régionaux et ruraux en termes de développement, l'éducation de base, l'éducation supérieure, la santé, la législation environnementale, l'eau, les transports, la pauvreté, la décentralisation, le tourisme, l'agriculture, et le travail des enfants et des jeunes.

Le déroulement type de ces séminaires/tables rondes, au nombre d'environ 15 par an, est :

- Une analyse de la situation dans le secteur ou le thème abordé, présenté par un expert indépendant ;
- Un état des lieux des programmes de développement significatifs en cours ou prévus du(des) Ministère(s) concerné(s), présenté par le Ministre lui-même ;
- Un "tour de table" des interventions et initiatives similaires des ONGs, des agences des Nations Unies et des autorités locales dans le domaine concerné ;
- Un débat public ;
- Une conclusion identifiant les priorités et proposant des actions législatives lorsque nécessaire ;
- Dans certains cas, un groupe de travail est identifié pour poursuivre la finalisation et la mise en œuvre des recommandations proposées.

Le rôle de l'équipe de projet est de:

- Définir les objectifs du séminaire avec la Commission parlementaire concernée ;
- Préparer un document de synthèse sur le sujet du séminaire : collecte et consolidation des données et des études de base;
- Recommander et conseiller les experts indépendants et les intervenants pour chaque session ;

- Gérer les invitations et la logistique afin d'assurer la plus large participation et la plus grande diversité dans les approches/solutions proposées.
- 

⇒ **Renforcement des capacités au moyen de la coordination de la coopération technique et des nouveaux partenariats :**

Le but est d'établir et de consolider de façon durable les compétences, afin de soutenir les fonctions législatives et de contrôle du Parlement. Cela nécessite du projet qu'il se concentre sur des objectifs étendus visant 1) à transférer les compétences nécessaires au personnel permanent ; 2) à appuyer le fonctionnement des structures et départements internes, notamment la Direction Générale des Etudes et de l'Information et 3) à renforcer les échanges et partenariats inter-parlementaires.

Le Chef de projet et le Coordinateur national au Parlement identifient conjointement les besoins du Parlement en matière de renforcement des capacités. La démarche visant à élaborer un plan d'action, mobiliser des ressources et établir des partenariats dans ce but, est directement assistée par le PNUD, y compris en ce qui concerne l'identification de bailleurs de fonds potentiels et/ou de fournisseurs de services, et l'établissement de contacts avec des partenaires identifiés. Cette composante couvre également le développement de liens avec les projets ou partenaires intéressants, soutenus par le PNUD par ailleurs.

Les résultats attendus visent à permettre le transfert de capacités durables au Parlement, notamment :

- Renforcement des compétences – Commissions parlementaires, Personnel parlementaire ;
- Renforcement de l'Institution – en particulier revitalisation de la Direction de l'Information et des Etudes ;
- Développement de partenariats, échanges et liens inter-parlementaires.

Dans ce contexte, le PNUD a facilité la conclusion d'un partenariat entre le Parlement libanais et le Sénat français, visant à développer les compétences des personnels parlementaires grâce à des formations, des voyages d'étude et des échanges. L'accord stipule que les Directeurs des Départements parlementaires, les Secrétaires des Commissions parlementaires et divers personnels parlementaires se rendront à Paris pour recevoir des formations dans les domaines suivants :

- Processus législatif ;
- Vote et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;
- Organisation et fonctionnement de l'administration parlementaire (affaires extérieures et organisation de conférences) ;
- Etudes, recherches, renseignement et documentation ;
- Relations publiques: promotion des relations inter-parlementaires.

Dans le même temps, un accord a été conclu entre le Projet et l'Ambassade de France au Liban afin de fournir des formations linguistiques aux bénéficiaires, préalablement à leur participation aux formations techniques offertes par le Sénat français.

---

---

### ⇒ Renforcement de l'Institution

Les résultats attendus visent le renforcement de l'accès aux services, outils et fonds pour développer les infrastructures institutionnelles et les compétences en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) du Parlement, grâce à:

- L'installation d'un système d'interprétation simultanée au Parlement grâce à un partenariat avec l'Ambassade du Canada au Liban et à la mobilisation des fonds nécessaires dans le cadre du IXème Sommet de la Francophonie;
- La fourniture à la bibliothèque des facilités, équipements et ouvrages, et la restauration des ouvrages anciens ;
- La coordination de la mobilisation et de la mise en œuvre de fonds parallèles (\$1 ml.) du Bureau du Ministre d'Etat pour la reforme administrative (OSMAR), consacrés à l'installation d'un réseau informatique et à la fourniture des équipements nécessaires. L'assistance comprend:
  - L'informatisation des archives du Parlement ;
  - Le développement de la base de données du Parlement ;
  - L'informatisation de la bibliothèque ;
  - La fourniture et l'installation d'ordinateurs et d'équipements de bureaux à la Direction générale et dans les Secrétariats des Commissions parlementaires ;
  - L'installation de systèmes audio-visuels dans la salle de l'Assemblée ;
  - L'installation de systèmes audio-visuels dans les salles des Commissions parlementaires ;
  - L'installation d'un atelier de reprographie au Parlement ;
  - La formation aux TIC des députés et des personnels parlementaires ;
  - L'équipement des bureaux des députés.
- Le développement de la page web du Parlement grâce à l'appui technique du Programme du PNUD sur la Gouvernance dans la région arabe (POGAR).

---

### ⇒ Echanges inter-parlementaires internationaux

Le projet organise, en coordination avec le Programme du PNUD sur la Gouvernance dans la région arabe (POGAR):

- Une formation législative inter-régionale (2003);
- Un Symposium sur le rôle et les capacités des Parlements des pays arabes concernant le traitement des déficits de développement décrits dans le Rapport 2002 du PNUD sur le Développement Humain dans la région arabe (2003). Il s'appuiera sur le Symposium inter-parlementaire arabe qui s'est tenu en 2000.

---

### POINT FOCAL PNUD :

Mmes Randa Aboul-Hosn / Elise Bouvet

E-mail : [randa.aboul-hosn@undp.org.lb](mailto:randa.aboul-hosn@undp.org.lb)  
[elise.bouvet.@undp.org.lb](mailto:elise.bouvet.@undp.org.lb)

---

### CHEF DE PROJET :

M. Elie Khoury

E-mail : [undpparm@inco.com.lb](mailto:undpparm@inco.com.lb)